

M.GAILLAT CHRISTOPHE

SEGALAS le : 15 MARS 2022

1 Route de RABASTENS

65140 SEGALAS

Monsieur le COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : INCOMPREHENSION SUR LE PROJET.

Je suis agriculteur avec mon frère (SCEA FERME GAILLAT) à SEGALAS (commune limitrophe de HAGET).

Nous sommes propriétaires et exploitants sur la commune de HAGET.

Un projet d'installation d'un parc photovoltaïque sur un sol agricole est en cours sur la commune de HAGET.

Je manifeste mon incompréhension d'un tel projet sur des terres agricoles sans qu'aucune production ne soit faite sur ce site hormis la production d'énergie.

Es ce que les tenants et aboutissants d'un tel aménagement ont pris en compte :

- Les riverains
- Les pertes de surfaces agricoles tant convoitées par les agriculteurs pour pérenniser leurs exploitations.
- La dégradation des sols.
- ETC.....

Pour rappel : en 2009-2010, il y avait sur les communes de BLOUSON SERIAN 32230 et de MALABAT 32730 (à 3 km de HAGET), un projet de serres agricoles photovoltaïques sur une surface de 16 HA qui a été refusé ou non soutenu par nos décisionnaires locaux (quelques uns sont à l'origine du projet actuel).

Alors que ce projet, contrairement au projet actuel d'HAGET était porteur :

- Création d'une vingtaine d'emplois en maraichage.